

COMMUNE  
d'AUSSAC-VADALLE  
CHARENTE

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil quinze, le sept avril à dix-huit heures trente, le conseil d'administration d'Aussac-Vadalle dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard LIOT.

Nombre de Membres :

|             |   |
|-------------|---|
| En exercice | 9 |
| Présents    | 6 |
| Votants     | 6 |

Date de convocation du conseil d'administration : 30 mars 2015

Présents : Mme COTTARD Francine, Mme LIOT Régine, Mme DUPEUX Marie-Annick, Mme BERTHEBAUD Anne, M. LIOT Gérard, M. BERGER Xavier, M. DUPEUX Erick,

Absents : Mme GUILBAUD Marlyse, Mme COUSSAUD Béatrice

Monsieur DUPEUX Erick a été élu secrétaire de séance

### OBJET :

*Approbation du compte administratif 2014 du Centre Communal d'Action Sociale*

Monsieur le Président présente aux membres du conseil d'administration, le compte administratif du Centre Communal d'Actions Sociales 2014. Le Président se retire et Monsieur DUPEUX Erick prend la présidence.

Le conseil d'administration après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver le compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale pour l'exercice 2014 qui s'établit à 1 948,50 € pour les dépenses de fonctionnement et 3 269,22 € pour les recettes de fonctionnement.
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

*En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat.*

Fait et délibéré les mêmes ans,  
mois et jour que ci-dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme  
Le Président,  
Gérard LIOT